

ABF

Opérateur



Enveloppe

150 M€

Forme

Subvention

Intensité

Entre 45% et 65%

Période

Jusqu'au 23/06/2022

Contact

Franck MAUDOUX

Directeur Développement

06-33-04-37-74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

APPEL À PROJETS

INDUSTRIE ZÉRO FOSSILE – VOLET 2 – DÉCARBONATION DES PROCÉDÉS ET DES UTILITÉS DANS L'INDUSTRIE (DEARB IND)

CONTEXTE & OBJECTIFS

L'appel à projets Industrie Zéro Fossile vise à pallier les difficultés d'approvisionnement des industries en renforçant les investissements dans la décarbonation des sites industriels. Cet appel fait suite au contexte conjoncturel de crise de la guerre ukrainienne. Il se compose de trois volets pour une enveloppe globale de 150 M€.

Le Volet 2, Décarbonation des procédés et des utilités dans l'industrie a pour objectif d'accompagner les opérations portant sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre des sites industriels en priorisant la baisse de consommation de combustibles et d'intrants fossiles au niveau des procédés industriels ou des équipements produisant des utilités industrielles afin de réduire des dépendances vis-à-vis de ces combustibles et intrants.

BÉNÉFICIAIRE

Cet appel s'adresse aux entreprises de toutes tailles. Sont exclus de cet appel les activités tertiaires agricoles (sauf celle relevant de l'industrie agroalimentaire), les travaux publics (sur les activités de chantier mobile), les unités de Valorisation Énergétique des déchets et les entités industrielles dont l'activité est la production et la mise sur le marché d'énergie sur le réseau.

PROJETS

Les projets attendus doivent viser à réduire les dépendances aux combustibles et intrants fossiles via au moins l'un des quatre piliers suivants :

- Efficacité énergétique
- Modification du Mix énergétique
- Intrants